

Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

Objectifs

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, de reprise ou de développement d'activité en agriculture paysanne, en s'appropriant l'ensemble des éléments d'un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire.

Contenu

Travail sur son projet tout au long des 3 jours.

Jour 1 : Présentation des outils de construction du projet:

- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Point sur le calendrier de production, de projet, calendrier de trésorerie, compte de résultat et plan de financement.
- Travail sur le calendrier du projet: dates-clés, évolutions, échéances
- Les moyens de production mobilisables pour le projet : foncier, capital et main d'œuvre.
- Le temps de travail et les besoins privés

Jour 2 : Réalisation d'un calendrier de trésorerie prévisionnel

- Point sur la TVA
- Plan de trésorerie et les différents postes
- Première analyse: répartition des dépenses et recettes sur l'année
- Identification des liens entre trésorerie et production, commercialisation, achats, situation bancaire
- Liste des activités et des itinéraires techniques choisis
- Budget prévisionnel
- Analyse et anticipation des besoins et des recettes

J3: Le compte de résultat et le plan de financement

- Analyse des indicateurs: Valeur ajoutée, EBE, résultat d'exploitation et analyse de l'activité prévue
- Liste des investissements nécessaires à l'activité envisagée
- Réalisation du plan de financement
- Réflexion sur les ressources envisageables

J4: L'évolution sur 4 ans et la présentation de son projet

- Remise en synergie des différents outils, compléments
- Plan d'action de la première année d'installation
- Analyse des différents outils réalisés durant la formation.
- Jeu de rôle: présenter son projet à différents acteurs

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an.

La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations. Débouchés: création de son activité ou d'un nouvel atelier.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEARG 6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon

Anne Sophie Robast, accompagnatrice installation-transmission et formatrice au sein de l'ADDEARG

19 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEARG 6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon

Anne Sophie Robast, accompagnatrice installation-transmission et formatrice au sein de l'ADDEARG

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 20/12/2022

Tarifs

Non adhérent 896€

Tarif de la formation: 840 euros.

Formation prise en charge par VIVEA selon le montant du plafond restant.

Eligible Pôle Emploi, CPF. Non éligible, nous contacter. Adhésion à l'ADDEARG obligatoire :15 € - Toute inscription fait l'objet d'une confirmation é

Plus de renseignements

Responsable de stage: Florette Rengard
addearg.formation@gmail.com

ADDEARG

6 bis rue des Gardons

30350 Maruéjols-lès-Gardon

Tel. 04 66 25 20 19

N° d'organisme de formation :
91300275330

Bulletin crée le 11/07/2022

Taux de satisfaction : Stagiaires satisfaits sessions précédentes: 100%

Bulletin crée le 11/07/2022



Modalités d'accès : Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

26 janv 2023
09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEARG 6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon

Anne Sophie Robast, accompagnatrice installation-
transmission et formatrice au sein de l'ADDEARG

03 févr 2023
09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEARG 6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon

Anne Sophie Robast, accompagnatrice installation-
transmission et formatrice au sein de l'ADDEARG

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))